

Quand intervention d'urgence et renforcement des capacités des autorités locales font bon ménage.



CAPITALISATION D'EXPERIENCE

Interventions d'urgence après le tremblement de terre du 14 août dans le grand Sud et les inondations du 16 août 2021 à Marigot.

SWISS
SOLIDARITY



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Ambassade de Suisse en République d'Haïti



HELVETAS
HAITI



**Quand intervention d'urgence et
renforcement des capacités des
autorités locales font bon ménage.**

Rédaction : Danio Darius

Contribution : Auguste-César Charles ;

Luckner Charles

Yolande François

Arnold Gustave

Dieuvenel Philoné

Relecture : Seth Pierre

Août 2022

@Tous droits réservés

Table des matières

Résumé	6
Abréviations et acronymes	7
1. Contexte de mise en œuvre du projet d'urgence.....	8
1.1 Un contexte socio politique et économique difficile.....	8
1.2 Le tremblement de terre aggrave les conditions de vie des victimes.....	9
2. Types et zones d'interventions d'urgence.....	9
2.1 Justification du choix des zones.....	9
2.2 Types d'interventions réalisées pendant l'urgence.....	11
3. Stratégie de mise en œuvre des interventions d'urgence.....	12
3.1 Objectifs des interventions d'urgence.....	12
3.2 Approches utilisées.....	12
3.2.1 L'approche systémique.....	12
3.2.2 L'approche basée sur le Genre et équité sociale.....	13
3.2.3 Le triple Nexus.....	14
3.3 Méthodologies utilisées.....	15
3.3.1 Structures de mise en œuvre des projets d'urgence.....	15
3.3.2 Choix des bénéficiaires.....	15
3.3.3 Organisation des distributions.....	17
3.3.4 Enquête de ligne de base et enquête finale.....	17
3.3.5 Organisation des travaux.....	17
3.3.6 Formation au profit des bénéficiaires.....	19
3.3.7 Suivi et évaluation.....	19
4. Rôles des acteurs dans le contexte d'urgence.....	20
5. Résultats obtenus grâce aux interventions.....	21
5.1 Résultats en termes de distribution d'eau, de kits, de bâches et de couvertures.....	21
5.2 Recapitalisation et augmentation du pouvoir d'achat des communautés.....	22
5.3 Impacts sur le niveau de résilience des communautés.....	23
5.4 Perception des acteurs.....	24
5.5 Les facteurs ayant influencé les interventions.....	25
6. Les leçons apprises.....	28
7. Défis et perspectives.....	30

Résumé

Le séisme du 14 août 2021 et la tempête tropicale Grace ont laissé dans leur sillage des millions de victimes. Plusieurs milliers de vies fauchées. D'innombrables biens, fruits de sacrifices de toute une vie, ont disparu sous les décombres. Des centaines de milliers de familles se sont retrouvées sans un toit où se reposer du jour au lendemain. Elles ont été décapitalisées. Ces deux catastrophes naturelles avaient plongé les zones touchées dans une situation d'urgence humanitaire à laquelle les autorités locales ne pouvaient pas répondre seules.

En vue de venir en aide à ces victimes, le programme de Helvetas en Haïti est intervenu dans plusieurs communes des départements du Sud, du Sud 'Est, de la Grand 'Anse et des Nippes, les quatre départements ayant été les plus touchés. Helvetas voulait préserver les progrès réalisés dans ces zones où elle met en œuvre des projets et des programmes de développement dans le domaine de la gouvernance agricole, de la gouvernance locale de l'eau et de l'assainissement et de la formation professionnelle.

Ces interventions menées par des équipes différentes, en collaboration avec les autorités locales, visaient non seulement à fournir un support immédiat aux victimes de ces deux catastrophes mais aussi à consolider les progrès obtenus dans le cadre des programmes et projets de développement mis en œuvre dans les régions retenues.

S'il y avait des petites différences dans l'opérationnalisation des interventions, Helvetas avait surtout misé sur l'approche systémique qui met les acteurs au centre. Ces derniers jouaient un rôle fondamental dans la planification et la mise en œuvre des projets d'urgence, qu'il soit dans le Sud, dans le Sud' Est, dans la Grand' Anse ou dans les Nippes. Rien ne pouvait se faire sans leur approbation. Des moyens de communication ont été mis en place pour partager les informations avec les actrices et les acteurs au niveau local, discuter avec eux et rendre compte des décisions adoptées. Helvetas a fourni un appui aux personnes victimes tout en contribuant à renforcer les capacités des membres de la protection civile, des maires, des Casecs et des Asecs de façon qu'elles soient en mesure de mener d'autres projets d'urgence sans la présence de l'organisation.

Les résultats obtenus à la suite de ces interventions ont été remarquables. Les autorités locales ont été renforcées dans leurs capacités à intervenir en cas de catastrophes naturelles. De nombreuses victimes ont reçu des bâches, des kits d'hygiène et des couvertures. Beaucoup de familles ont été recapitalisées. Certaines ont affirmé avoir utilisé l'argent pour acheter de la nourriture ou payer l'écolage de leurs enfants.

L'implication des autorités locales peut être retenue comme une bonne pratique à répliquer dans la mise en œuvre des projets d'urgence. Travailler avec les maires, les Casecs, et les Asecs est un gage d'efficacité. La rapidité constitue un autre facteur d'efficacité des interventions d'urgence. Mais à cause de la quantité de tâches que cela implique, il s'avère important de développer des partenaires auxquels on peut déléguer certaines de ces tâches.

L'objectif du présent document est de faire ressortir les leçons apprises de l'expérience pour être ensuite partagées aux différentes parties prenantes.

Abréviations et acronymes

ASEC	Assemblée de la Section Communale
CASEC	Conseil d'Administration de la Section communale
CCPC	Comité Communal de la Protection Civile
CFW	Cash For Work
CPCS	Caisse Populaire de la Côte Sud
CTD	Coordonnateur Technique Départemental
DDC	Direction du Développement et de la Coopération
DPC	Direction de la Protection Civile
FADA	Fédération des Agriculteurs de Les Anglais
ODD	Objectifs de Développement Durable
OPA	Opérateurs Agricoles
PSF	Partenaires Services Financiers
ROPAGA	Réseau des Organisations et Producteurs Agricoles de la Grand 'Anse
UCARB	Union des Coopératives Agricoles de la Région de Beaumont
REGLEAU	Programme de Renforcement de la Gouvernance Locale de l'Eau et de l'Assainissement en Haïti

1 Contexte de mise en œuvre des interventions d'urgence

Alors que le pays tente encore de se relever des effets dévastateurs du tremblement de terre du 12 janvier 2010, un nouveau séisme de magnitude 7.2 sur l'échelle de Richter a frappé la région Sud d'Haïti le 14 août 2021. Plus de 2,200 morts ont été enregistrés dans les départements du Sud, de la Grand 'Anse et des Nippes. Deux décès ont également été recensés dans le Nord-Ouest lors de cette catastrophe. La Direction Générale de la Protection Civile (DGPC) avait fait état de 12 763 blessés et de 329 personnes disparues. 136 000 maisons et bâtiments publics dont des centres de formation ont été détruits ou endommagés. Comme si un malheur ne vient jamais seul, deux jours plus tard, soit le 16 août, une tempête tropicale dénommée Grace s'est abattue sur le pays et a provoqué de graves inondations dans le département du Sud 'Est. Les autorités locales étaient dépassées par les événements. Elles ne pouvaient pas faire face aux lourdes conséquences de ces catastrophes naturelles qui ont plongé les zones affectées dans une urgence humanitaire.

Une urgence humanitaire est un événement, ou une série d'événements, qui constitue une menace sérieuse à la santé, la sécurité ou le bien-être d'une communauté ou d'un groupe de personnes, sur une zone étendue. Cet événement ou cette série d'événements affecte les populations vulnérables d'une manière telle qu'elles ne peuvent pas répondre aux conséquences négatives par elles-mêmes. Les besoins fondamentaux (nourriture, logement, sécurité, eau et assainissement, accès aux soins de santé primaires...) ne sont plus satisfaits. Les conflits armés, les épidémies, les famines, les catastrophes naturelles telles que le tremblement de terre et les inondations et autres urgences majeures peuvent entraîner ou causer une catastrophe humanitaire qui en générale dépasse les capacités d'une seule entité étatique. Peu importe le type de désastre, selon le site coalition humanitaire, les survivants sont laissés dans un état d'urgence dans lequel ils ont besoin d'une aide pour subvenir à leurs besoins de base tels que le logement, la nourriture, l'eau potable, les soins de santé etc... L'aide humanitaire s'organise dans ces conditions pour intervenir au plus vite et ainsi sauver des vies. (www.coalitionhumanitaire.ca)

1.1 Un contexte socio politique et économique difficile

Le tremblement de terre et la tempête tropicale des 14 et 16 août 2021 sont survenus dans un contexte de grave crise politique et d'insécurité. Une bataille déclarée entre des groupes armés deux mois plutôt sur la route nationale numéro 2 au niveau de Martissant avait coupé une partie du département de l'Ouest avec les quatre départements du grand Sud. Ces affrontements ont empêché la circulation des personnes et des biens en provenance ou en direction de ces départements. Ce qui a entraîné de pertes énormes pour les producteurs et les paysans de ces régions qui ne pouvaient plus écouler leurs produits dans la capitale haïtienne. Cette guerre entre les groupes armés a entraîné aussi des conséquences sur la distribution des produits pétroliers dans tout le pays y compris les départements du Sud, de la Grand' Anse et des Nippes. La rareté de ces produits transversaux a affecté tous les pans de l'économie du pays et notamment du grand Sud.

Ces affrontements ont eu un impact considérable sur les projets d'urgence. Les kits d'urgence, les bâches et les couvertures achetés à Port-un-Prince n'ont pas pu être livrés à temps à cause de cette situation. Le 7 juillet 2021, le président de l'époque, Jovenel Moïse, a été assassiné chez lui à Pèlerin 5, deux jours après qu'il a nommé un premier ministre. En l'absence d'un parlement pleinement fonctionnel, ce vide à la tête de l'exécutif allait déboucher sur une lutte entre les

partisans du premier ministre nommé et ceux du premier ministre ad intérim qui voulaient qu'il reste à la primature. Le premier ministre nommé l'ayant remporté, une autre bataille allait se déclarer entre les partisans d'un exécutif bicéphale qui réclamaient à côté du premier ministre un président et les partisans d'un exécutif monocaméral qui n'étaient pas favorables à la désignation d'un président.

Sur le plan économique, la situation n'a pas été des plus faciles. La gourde continuait à se déprécier par rapport au dollar américain. Au 14 août 2021, il fallait cent gourdes pour un dollar. Ce qui se traduisait par une inflation.

1.2 Le tremblement de terre aggrave les conditions de vie des victimes

En 2017, un an après avoir été ravagés par l'ouragan Matthew, les départements du Sud, des Nippes et de la Grand 'Anse ont été identifiés comme les trois départements les plus touchés par l'insécurité alimentaire dans un rapport des Nations Unies. Le tremblement de terre du 14 août 2021 est venu aggraver leur situation. Des évaluations ont été effectuées par les équipes de Helvetas. Les gens réclamaient des kits hygiéniques, de l'eau, des abris provisoires et des couvertures. Ils étaient décapitalisés.

Dans le Sud et la Grand 'Anse, c'était quasiment la même situation. L'enquête de base menée au niveau de ces deux départements avait révélé que 98% des membres des ménages n'ont eu aucune autre source de revenu. Les chefs de ménages étaient unanimes à répondre qu'il leur était difficile de prendre soin des membres de leurs familles¹. Cette enquête a été menée auprès de 200 femmes et de 200 hommes, soit 20% des bénéficiaires au niveau de ces deux départements.

En plus des pertes en vies humaines et des dégâts matériels, le tremblement de terre du 14 août 2021 a laissé dans son sillage des milliers de gens traumatisés auxquels il fallait venir en aide.

2. Types et zones d'intervention

Les interventions de la Helvetas s'étaient concentrées à Petite Rivière, à Anse-à-veau et à Petit Trou dans le département des Nippes. Les Anglais et Chardonnières ont été retenues pour le Sud et Beaumont et Roseaux pour la Grand' Anse. Dans le Sud 'Est, Helvetas est intervenue à Marigot.

Dans les quatre communes des départements du Sud et de la Grand' Anse, le projet d'urgence a duré de septembre à décembre 2021. Dans les Nippes, les interventions ont duré un peu plus de temps, soit de septembre 2021 à janvier 2022. A Marigot, le projet a démarré en octobre 2021 pour prendre fin en janvier 2022.

2.1 Justification du choix des zones

Engagée en Haïti depuis en 1984, Helvetas met en œuvre actuellement quatre programmes et projets de développement dans les départements du Sud, du Sud' Est et de la Grand' Anse. Helvetas venait à peine d'arriver dans le département des Nippes quand le séisme a eu lieu.

A Bainet, à Jacmel, à Marigot, à La Vallée de Jacmel, à Chardonnière et à Anse-à-Veau, Helvetas exécute, en collaboration avec la DINEPA ainsi que d'autres partenaires, le programme de Renforcement de la Gouvernance Locale de l'Eau et de l'Assainissement en Haïti (REGLEAU).

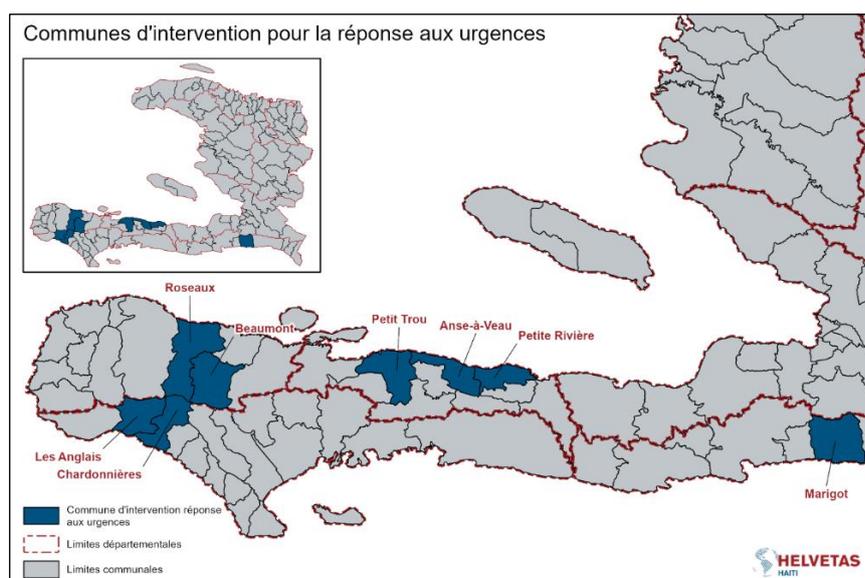
¹ Support immédiat à la population sinistrée des départements du Sud et de la Grand'Anse. Rapport final. P 20.

Financé par l'Ambassade de Suisse en Haïti, ce programme vise l'amélioration des conditions de vie des populations par le renforcement de l'accès à des services durables d'approvisionnement en eau potable et en assainissement grâce à la maîtrise d'ouvrage par les collectivités territoriales. REGLEAU concourt au renforcement des capacités des municipalités, des associations d'usagers et d'usagères, des gestionnaires professionnels et professionnelles, des membres du secteur privé et l'OREPA afin qu'ils puissent assumer leurs fonctions respectives en ce qui a trait à la fourniture d'eau potable et de services d'assainissement.

Aux Anglais, à Chardonnières, à Beaumont et à Roseaux, Helvetas met en œuvre depuis novembre 2018 le Programme d'Appui à une Gouvernance Agricole Inclusive (PAGAI) qui a comme objectif la participation des femmes et des hommes des exploitations agricoles à la gouvernance du secteur agricole au niveau local et l'amélioration de la performance et la rentabilité économique de leurs exploitations.

Helvetas intervient également dans le département du Sud dans le domaine de la formation professionnelle. L'objectif visé est de contribuer à la création de revenus et d'emplois pour des jeunes de milieux défavorisés des zones rurales et péri-urbaines d'Haïti. Le projet Promotion de la Formation Professionnelle en cours d'Emploi en Stage et en Entreprise (PROFESE) est axé sur le financement basé sur les résultats, l'approche duale qui permet aux jeunes d'allier théorie et pratique grâce à un système de stage tout au long de la formation, et le renforcement des capacités des prestataires de formation locaux. PROFESE supporte trois centres de formation aux Cayes, à Chardonnières et aux Anglais.

Marigot est l'une des communes d'intervention du Projet d'Appui au Renforcement de la Résilience face aux Désastres (PARER), lancé en janvier 2019. Il s'agit d'un projet de Gestion de Risques et des Désastres qui se propose de renforcer les acteurs stratégiques et opérationnels des communes et sections communales c'est-à-dire les mairies, les bureaux déconcentrés, les comités de GRD (CLPC/CCPC). Le projet entend aussi développer avec les institutions et organisations les compétences et instruments pour que les communautés soient résilientes aux désastres grâce à une attitude proactive et participative.



Ainsi, les communes dans lesquelles Helvetas est intervenue après le séisme et la tempête tropicale ont été choisies non seulement sur la base des dégâts enregistrés mais aussi sur la base de l'habitude de travail avec les principaux acteurs. Elles ont été retenues également dans une

logique de préservation des progrès obtenus dans le cadre des programmes et projets de développement qui y sont mis en œuvre.

2.2 Types d'intervention réalisées pendant l'urgence

Les interventions de la Helvetas pendant la période d'urgence peuvent être classées selon six types :

- 1- Distribution d'eau ;
- 2- Distribution de kits hygiéniques, de bâches et de couvertures ;
- 3- Réduction des risques et des impacts environnementaux ;
- 4- Distribution de Cash for work;
- 5- Appui psychosocial ;
- 6- Réhabilitation de centres de formation.

Pour répondre aux besoins des victimes dans le département des Nippes, deux vessies de 20 mètres cubes alimentés par des camions ont été installés à Anse-à-Veau. Un autre de même capacité a été placé dans la commune de Petite Rivière.

Des kits d'hygiène personnelle, des bâches et des couvertures ont été distribués aux personnes victimes dans les quatre communes des départements du Sud et de la Grand' Anse et les trois communes du département des Nippes.

Dans les quatre départements ciblés par les interventions de la Helvetas, des familles ont été recapitalisées tout en ayant l'opportunité de contribuer à la réduction des risques et des désastres et des impacts environnementaux dans les versants alimentant les sources captées et dans les agglomérations des communes.

Types d'interventions entreprises pendant la période d'urgence



.....

Dans le Sud et la Grand' Anse, par exemple, les bénéficiaires des activités de distribution de cash ont participé au déblayage de certaines routes agricoles et au curage de plusieurs kilomètres de canaux de drainage. Dans les Nippes, ils ont été employés pour des travaux de ramassage de contenants plastiques à usage unique et pour l'aménagement et/ou protection de versants et ravins. C'était pratiquement le même scénario à Marigot où des membres de la communauté ont été recrutés pour la construction de seuils en pierres sèches, le curage et la construction de canaux en maçonnerie, l'évacuation de déblais, la construction de bandes de béton à l'entrée de plusieurs maisons entre autres. Des appuis psychosociaux ont également été fournis aux victimes dans les départements du Sud et de la Grand 'Anse. Dans les Nippes, des séances de sensibilisation sur la protection des sources captées et des versants ont été réalisées dans l'objectif de porter les gens à prendre conscience de certaines pratiques jugées non conformes à la sauvegarde environnementale et à la santé humaine.

3. Stratégie de mise en œuvre des interventions d'urgence

.....

La stratégie de mise en œuvre des différentes interventions est le résultat des discussions entre la Direction de programme de Helvetas, les équipes de projet, les bailleurs de fonds et les acteurs locaux. Le but était de s'assurer que les actions entreprises soient les plus efficaces possibles.

3.1 Objectifs des interventions d'urgence

L'objectif visé dans le département des Nippes était d'accompagner les structures locales des quatre communes cibles dans leurs efforts d'adaptation aux chocs provoqués par le séisme du 14 août 2021 et la tempête tropicale Grace. Les interventions en faveur des victimes passaient par le renforcement des autorités locales. Dans le Sud et la Grand 'Anse, l'objectif général consistait en la fourniture d'un support immédiat à la population sinistrée par le tremblement de terre. Il s'agissait de donner un appui aux familles victimes afin qu'elles puissent améliorer leurs conditions socio-économiques alimentaires et sociales. Avec l'équipe de PROFESE, l'objectif dans le Sud était de permettre aux centres de formation dévastés lors du tremblement de terre de recommencer à fonctionner. Dans le département du Sud' Est, précisément dans la commune de Marigot, l'objectif était de réduire les risques d'inondation de la ville.

3.2 Approches utilisées

Les équipes qui conduisaient les interventions étaient certes différentes d'une zone à une autre mais les approches qu'elles utilisaient étaient pratiquement les mêmes. Qu'il soit dans le Sud, dans les Nippes ou dans le Sud' Est, toutes les interventions de Helvetas en vue de venir en aide aux personnes vulnérables étaient guidées par l'approche systémique, la participation, le Genre et équité sociale et le Nexus.

3.2.1 L'approche systémique

Les acteurs locaux jouaient un rôle central dans le cadre des interventions. A Marigot par exemple, la première évaluation des besoins après l'inondation de la ville a été faite par la mairie. Ces besoins ont été consignés dans un document de projet présenté par la mairie à l'équipe de PARER. En tant que coordonnateur du comité de pilotage, c'est au maire qu'il revenait d'effectuer ou d'approuver les demandes de décaissement. Toujours à Marigot, c'est le maire qui avait recruté le cadre technique pour l'élaboration du projet. En collaboration avec la Direction de la Protection

civile, il avait réalisé le ciblage des victimes et la sélection des bénéficiaires qui ont participé dans l'exécution des travaux en échange d'un salaire.

« Pas une seule gourde (monnaie haïtienne) n'a été dépensée sans notre autorisation au niveau de la mairie. Helvetas, à travers le projet nous a accompagné et non exécuté à notre place. Nous avons fait les évaluations, produit nos demandes. Nous étions réellement impliqués dans la planification et dans la mise en œuvre du projet. L'approche utilisée par l'équipe de projet a vraiment contribué à renforcer nos capacités en tant que collectivité territoriale.

Danneau RENE, Maire principal de Marigot

C'était le même cas de figure aux Anglais ou ailleurs. Les priorités étaient définies par les maires et les autres autorités locales. A travers les comités de gestion et de pilotage qui ont été mis en place dans le département des Nippes, dans le Sud et la Grand' Anse, les maires, les Casecs, les Asecs des zones concernées, la Direction de la Protection civile et les comités communaux de la Protection civile ont été impliqués dans toutes les phases du projet : de la planification jusqu'à la dernière activité de la mise en œuvre. Le ciblage des bénéficiaires et des zones d'intervention et la planification des activités de distribution des kits, des bâches relevaient de leurs responsabilités. Les paiements étaient assurés par les partenaires financiers, en collaboration avec les autorités locales qui avaient pour obligation de veiller au bon déroulement de ces activités. Les premières rencontres de présentation du projet aux Casecs et aux Asecs ont été planifiées par les maires.

La décision d'intervenir dans la 1^{er} section communale Veron et la 2^{ème} section communale Edelin a été prise par la mairie. C'est nous qui avons dressé la liste des bénéficiaires. Tous les contrats passés dans le cadre du projet ont été signés par la mairie.

Rosemarie Point Dujour, Mairesse principale des Anglais

Helvetas fournissait uniquement des appuis logistiques et techniques dans les départements où les bénéficiaires ont été payés pour des travaux fournis. Dans le Sud et la Grand' Anse par exemple, l'équipe de mise en œuvre ne faisait que superviser les distributions tout en s'assurant que les documents administratifs pour faciliter le processus soient disponibles.

A Anse-à-veau, à Petite Rivière et à Petit-trou ce sont les élus locaux qui avaient identifié les ravins et les versants où les travaux devaient être entrepris.

Contrairement aux autres équipes qui avaient comme principales interfaces des autorités politiques au niveau local, l'équipe de PROFESE travaillait surtout avec les responsables des centres de formation détruits lors du séisme.

3.2.2 L'approche basée sur le Genre et équité sociale

Les interventions de Helvetas visaient les personnes les plus vulnérables. Un accent particulier a été mis sur l'inclusion des femmes que ça soit au niveau des instances de décision ou comme bénéficiaires. Dans le Sud et la Grand' Anse, un quota important de femmes a été exigé dans les premières rencontres de planification du projet. Ainsi, des mairesses, des femmes Casecs, et Asecs, des femmes membres de la protection civile ont pris part à ces rencontres. Elles ont été impliquées dans le ciblage des bénéficiaires, dans la distribution des kits, des bâches, des couvertures et la distribution de cash. Les femmes représentaient environ 50% des superviseuses

et cheffes d'équipes dans les activités à Haute Intensité de Main d'œuvre (HIMO). La priorité a été accordée aux femmes enceintes et allaitantes lors des distributions des kits et les paiements. A Marigot, la main d'œuvre était constituée de 74 femmes et de 167 hommes soit un pourcentage de 31% contre 69%. Sur les 936 personnes embauchées dans le cadre des activités de traitement de versants et de ravins dans le département des Nippes 44% étaient des femmes. Elles étaient 56% pour les activités de collecte de déchets. 75% des bénéficiaires des kits étaient également des femmes dans les Nippes. Des dispositions ont été prises en vue de les protéger et leur accorder la priorité en tant que catégorie de personnes vulnérable lors des distributions. Pour la réhabilitation des centres de formation aux Cayes et à Chardonnières, huit techniciens dont deux femmes en provenance de l'atelier APTEC ont été déployés.

3.3.3 Le Nexus

Même si les interventions s'inscrivent dans une situation d'urgence, les équipes déployées sur le terrain ont fait en sorte de ne pas casser la dynamique de travail avec les autorités locales. Helvetas a poursuivi ses efforts allant dans le sens du renforcement des capacités de ces dernières afin qu'elles soient en mesure de continuer à assumer leurs responsabilités vis-à-vis de la population après l'urgence et même lors d'autres catastrophes. Toutes les décisions telle la définition des priorités, l'élaboration des listes des bénéficiaires, le recrutement des travailleurs et travailleuses, étaient prises par les maires, les mairesses, les Casecs, les Asecs et d'autres acteurs et actrices au niveau local. Helvetas entendait ainsi contribuer au renforcement de la visibilité et de la crédibilité de ces autorités auprès de leurs populations. Certes, l'objectif premier des interventions était de répondre aux besoins urgents des populations mais la plupart d'entre elles ont été entreprises dans une logique de développement. On peut, par exemple, mentionner la réhabilitation des canaux qui a long terme aura un impact positif sur la reprise des activités agricoles. Il en de même pour le déblaiement des pistes. La circulation des biens et des personnes et l'écoulement des produits agricoles seront facilités grâce à ces travaux. La formation des formateurs locaux en appui psychosocial et celle sur les procédures administratives et financières peuvent être également classées dans la démarche du Nexus dans la mesure où leurs effets sont appelés à durer dans le temps.



« Pour moi, le plus important ce n'était pas l'argent. C'était plutôt le résultat des travaux entrepris sur le terrain. Ces travaux ont été très importants tenant compte de la dégradation des sols et de la nécessité de corriger les ravins. Quand il pleut, on enregistre en général beaucoup de dégâts. Les seuils qui ont été placés au niveau des ravins ont donné jusqu'à présent de très bons résultats.

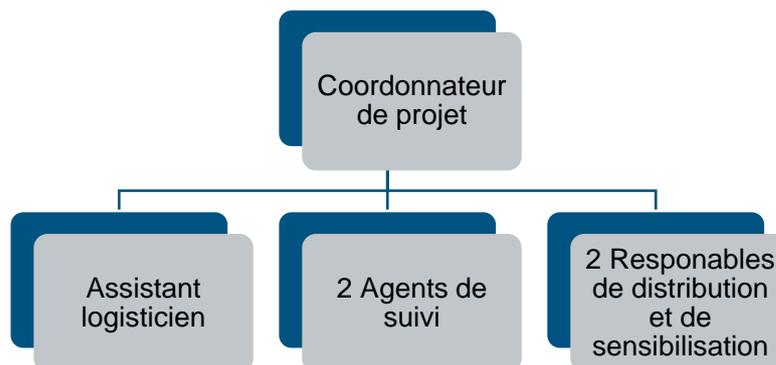
Hubert JEUNE, 53 ans, résident de la 1^{ère} section Fond des Lianes

3.3 Méthodologies utilisées

3.3.1 Structures de mise en œuvre des projets d'urgence

Pour assurer la mise en œuvre du projet d'urgence dans le département des Nippes, une équipe composée d'un responsable de projet, d'un ingénieur agronome, d'un ingénieur civil, de deux techniciens agricoles, de six superviseurs et de trois animateurs a été constituée. Tous ces cadres ont été recrutés spécifiquement pour le projet. Le responsable de projet travaillait sous la supervision du responsable de zone du programme REGLEAU dans ce département.

Dans le département du Sud et la Grand 'Anse, l'équipe d'urgence a été composée d'un coordonnateur de projet, d'un assistant logisticien, de deux agents de suivi et de deux responsables de distribution et de sensibilisation. Il y avait pour chaque département un agent de suivi et un responsable de distribution et de sensibilisation.



A Marigot, l'équipe a été composée d'un coordonnateur et d'un assistant de projet. Mais seul l'assistant a été recruté, le coordonnateur faisait déjà partie du projet PARER. Dans le cas des interventions visant la réhabilitation des deux centres de formation dans le Sud, aucune nouvelle ressource n'a été recrutée. Les actions ont été coordonnées par la même équipe responsable de la conduite du projet PROFESE à savoir une coordonnatrice et un facilitateur.

Pour parvenir à la mise en œuvre des interventions d'urgence de manière efficace, les responsables des projets avaient beaucoup misé sur une délégation effective des tâches. Ils motivaient leurs coéquipiers et encourageaient le travail collaboratif. Des techniques managériales et de leadership qui ont favorisé l'harmonisation et une bonne ambiance de travail impactant ainsi la réalisation des objectifs.

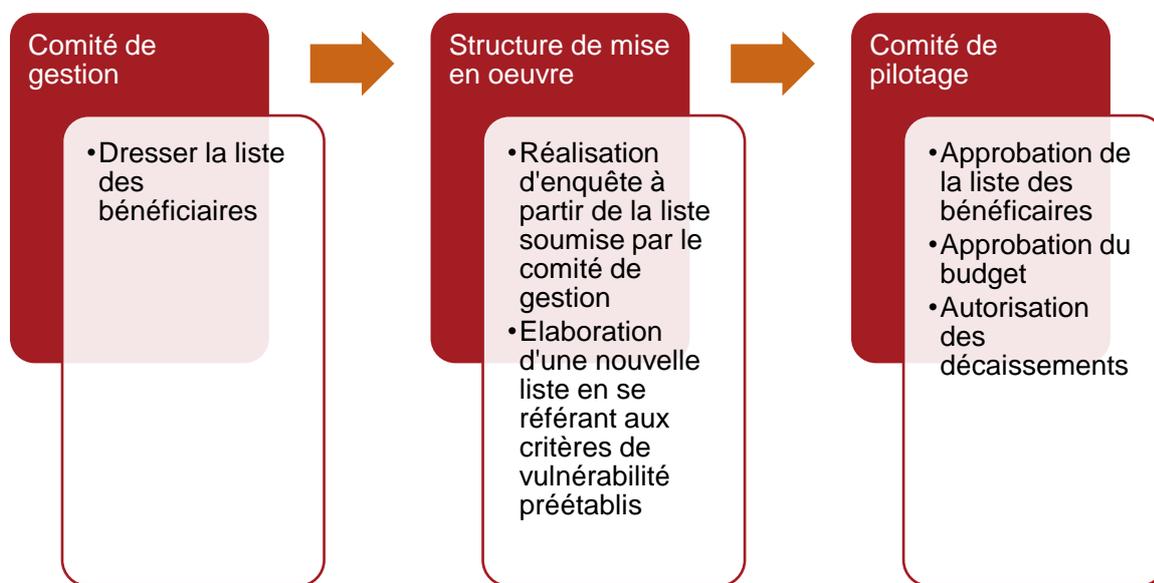
3.3.2 Choix des bénéficiaires

La structure de mise en œuvre du projet d'urgence dans le département des Nippes ne faisait en réalité que fournir des appuis techniques aux acteurs qui eux-mêmes prenaient les décisions. Aucune décision n'a été prise par l'équipe à la place des acteurs. C'est en ce sens qu'un comité de pilotage a été mis sur pied au niveau départemental et un comité de gestion dans chacune des trois communes concernées. Composé du maire, du responsable de la Direction de la Protection civile et d'un représentant du ministère de l'Agriculture, le comité de pilotage avait pour tâches l'approbation des décaissements et de la liste des bénéficiaires acheminée par le responsable du projet. Le ciblage des bénéficiaires se faisait donc en deux phases : Les autorités locales à travers le comité de gestion sélectionnent les victimes dans un premier temps. Cette liste, dans un second temps, est soumise à l'équipe de mise en œuvre du projet qui doit procéder à une nouvelle sélection. Pour effectuer ce

Cinquante-sept (57) enquêteurs recrutés pour la circonstance ont été déployés dans les trois communes pendant quatre (4) jours. L'enquête a été menée auprès de six mille deux cent soixante-treize (6273) personnes au total.

travail, l'équipe de mise en œuvre s'est appuyée sur les résultats d'une enquête réalisée auprès des ménages se trouvant sur la liste qui lui a été acheminée. Puisque le projet n'a pas les moyens de venir en aide à toutes les victimes, seules les personnes les plus vulnérables ont été considérées.

Après avoir sélectionné les victimes, la nouvelle liste est enfin adressée au comité de pilotage pour validation.



Un comité de pilotage et un comité de gestion ont également été créés à Marigot. Composé d'un représentant de la Direction de la Protection civile, du coordonnateur du projet et du comptable de la mairie, le comité de gestion avait pour tâches la sélection des bénéficiaires sur la base d'un ensemble de critères définis par l'équipe de mise en œuvre du projet. La liste une fois terminée est envoyée au comité de pilotage pour validation. Cette structure est composée du maire, du délégué de ville, d'un représentant de la Direction de la Protection civile et d'un membre du Comité communal de la Protection civile.

Dans le Sud et la Grand' Anse, il n'existait certes pas de comité de pilotage ni de comité de gestion mais les autorités locales (maires, Casecs et Asecs) et responsables de la Direction de la Protection civile ont été malgré tout impliqués dans le ciblage des zones à intervenir et des bénéficiaires. L'outil de ciblage comportant des indicateurs de vulnérabilité a été défini conjointement par l'équipe du projet, les municipalités et la Direction de la protection civile. Sur la base de cet outil, les maires, les Casecs, les Asecs et les membres de la Protection civile avaient pour responsabilités la sélection au niveau des villes et des sections communales des victimes qui, selon eux, mériteraient d'être supportées. Ils ont ensuite fait parvenir cette liste à l'équipe chargée de la mise en œuvre du projet. Ces données sont saisies sur un fichier Excel construit à partir des indicateurs de vulnérabilité. L'objectif c'est de retenir la liste définitive des bénéficiaires. Cette deuxième sélection est réalisée en pondérant chacun des critères de ciblage. Ce qui a permis de calculer un score de vulnérabilité pour chaque personne. La liste définitive a été par la suite renvoyée aux autorités locales afin

Deux mille (2000) familles, soit cinq cents (500) par commune étaient ciblées. Globalement, le projet prévoyait de toucher douze mille (12 000) bénéficiaires quand on considère que les familles comptent en moyenne six (6) personnes.

d'en informer les concernés. Au moment de la distribution du cash, l'équipe a procédé à une vérification des numéros des Cartes d'identification nationale (CIN) et le nom des bénéficiaires.



En ce qui a trait au PROFESE, le problème ne se posait pas puisque l'équipe n'avait comme interlocuteurs que les responsables des deux centres de formations à réhabiliter.

Il importe de souligner que dans les Nippes, le Sud et la Grand Anse, une préenquête a été réalisée afin d'établir les besoins les plus urgents des victimes.

3.3.3 Organisation des distributions

Le choix des dates et des sites pour les distributions des kits d'hygiène a été planifié par les autorités locales et l'équipe en charge de la mise en œuvre du projet dans les quatre communes des départements du Sud et de la Grand' Anse. L'aide de la Direction de la protection civile, de la Police nationale d'Haïti et des notables a été sollicitée dans certaines zones. Les bénéficiaires des kits d'hygiène furent les mêmes que ceux qui ont été retenus pour les travaux à haute intensité de mains d'œuvre.

Les bâches et les couvertures ont été normalement destinées aux personnes qui n'ont pas reçu de kits d'hygiène. Ce choix a été fait dans l'idée de toucher le plus de victimes que possible. Mais ayant constaté que la plupart des victimes étaient totalement démunies, l'équipe de projet en concertation avec les autorités locales avait décidé de faire preuve d'un peu de flexibilité en distribuant des bâches et des couvertures à des personnes qui pourtant avaient été retenues pour des travaux à haute intensité de main d'œuvre.

Pour faciliter la distribution de l'argent aux victimes, un accord a été signé avec des opérateurs financiers dont un pour chaque commune. Ces derniers étaient responsables de la gestion des fonds et des paiements. Les bénéficiaires ont été engagés dans des activités de déblayage et de nettoyage de certains axes routiers obstrués par des décombres. Ces travaux ont été réalisés également dans des marchés publics effondrés ou endommagés



Des bénéficiaires en train de recevoir leur paie

lors du séisme. Pour recevoir l'argent, les bénéficiaires devaient absolument présenter un document d'identité qui était vérifié par un membre de l'équipe du projet. Si pour une raison ou pour une autre la personne ne pouvait pas venir récupérer l'argent, elle avait la possibilité de désigner quelqu'un pour le faire à sa place à condition de présenter la carte d'identité du ou de la bénéficiaire.

Les élus locaux étaient également en charge des distributions des kits et des bâches dans le département des Nippes. L'équipe du projet quant à elle s'occupait de tout ce qui avait rapport à la logistique et les suivis administratifs c'est-à-dire l'embarquement des camions et la vérification des personnes ayant reçu les kits et les bâches. Il fallait s'assurer que les receveurs et les receveuses des kits et des bâches étaient effectivement ceux et celles inscrites sur la liste.

Les premières évaluations réalisées à Anse-à-veau et à Petite Rivière ont révélé un sérieux problème d'eau potable. Voilà pourquoi, des mesures ont été prises par l'équipe du projet afin de rendre ce produit disponible au niveau de ces communes. Pour la distribution de l'eau aucune liste n'a été nécessaire. Les gens pouvaient s'approvisionner librement dans les trois réservoirs installés dont deux à Anse-à-veau et un à Petite Rivière. D'une capacité de 20 m³ chacun, ces réservoirs ont été alimentés régulièrement par des camions.

3.3.4 Enquête de ligne de base et enquête finale

Pour avoir une meilleure compréhension de la situation sur le plan économique et social et pour mieux orienter les interventions, une enquête de ligne de base a été menée au début des interventions dans le département des Nippes, dans le Sud et la Grand' Anse. Un échantillon qui correspond à 20% de la taille de la population des victimes a été sélectionné aléatoirement dans le Sud et la Grand' Anse. Des données permettant de caractériser la vulnérabilité des familles toute suite après le tremblement de terre ont été collectées au cours de cette enquête initiale. Cela a permis de comprendre quels types d'actions étaient nécessaires.

A la fin des interventions, une autre enquête dite enquête finale a été menée également. Celle-ci a permis d'évaluer le niveau d'efficacité des actions qui ont été entreprises par rapport aux besoins identifiés et d'analyser le niveau d'appréciation des bénéficiaires. En effet, les interventions ont été très bien appréciées.

3.3.5 Organisation des travaux

Comme pour les bénéficiaires des kits d'hygiène et des bâches, les personnes ayant pris part aux travaux ont été préalablement sélectionnées. Dans les Nippes, elles ont travaillé dans le traitement de plusieurs versants et ravins. Elles ont construit des seuils en pierres sèches et des rampes vivantes². Ils ont également participé au nettoyage de plusieurs tronçons de routes. Les bénéficiaires ont été répartis en plusieurs équipes constituées de dix à douze personnes. Chaque équipe avait un ou une cheffe de file et chaque superviseur ou superviseuse était responsable de deux ou trois équipes. C'est cette même méthodologie qui a été utilisée pour les interventions qui ont eu lieu dans le Sud' Est, le Sud et la Grand' Anse.

² Les rampes vivantes sont des bandes relativement étroites (environ 30cm) de végétation pérenne (herbacée ou ligneuse) plantées en courbe de niveau sur les versants cultivés. Par leur présence, les rampes vivantes forment des pièges à sédiments transportés par les eaux de ruissellement et contribuent à remodeler les mornes par la formation de terrasses progressives. Elles constituent une technique efficace pour lutter contre l'érosion, améliorer la structure du sol, accroître le rendement des cultures et produire du fourrage. (Guito Régis. Manuel pratique de conservation des sols d'Haïti. 1999)

Pour faciliter le paiement des gens qui ont été embauchés pour ces travaux à haute intensité de main d'œuvre, un accord de partenariat a été signé avec des opérateurs financiers. Dans le Sud et la Grand' Anse, l'équipe de projet avait quatre partenaires dont un dans chaque commune. Une latitude que l'équipe de projet dans le département des Nippes n'a pas eue malheureusement. Un seul partenaire financier a pu être trouvé pour les trois communes. Les conditions exigées par les rares institutions financières évoluant au niveau de ce département étaient tellement élevées que l'équipe de projet a dû recourir aux services d'un opérateur se trouvant jusqu'à Petit Goâve.

Dans le cas de PROFESE, les fonds étaient virés sur le compte des centres de formation.

3.3.6 Formation au profit des bénéficiaires

Les victimes du tremblement de terre du 14 août et des inondations provoquées par la tempête tropicale Grace n'ont pas seulement reçu des kits d'hygiène, des bâches et de l'argent. Dans le Sud et la Grand' Anse, ils ont bénéficié d'une série de formation et des séances de sensibilisation en appui psychosocial. L'objectif visé par cette initiative était de permettre aux participants et participantes d'identifier les signes de détresses psychologiques et de les aider à développer leur capacité de transmission de savoir aux autres.



Séance de formation pour les enquêteurs dans le département des Nippes

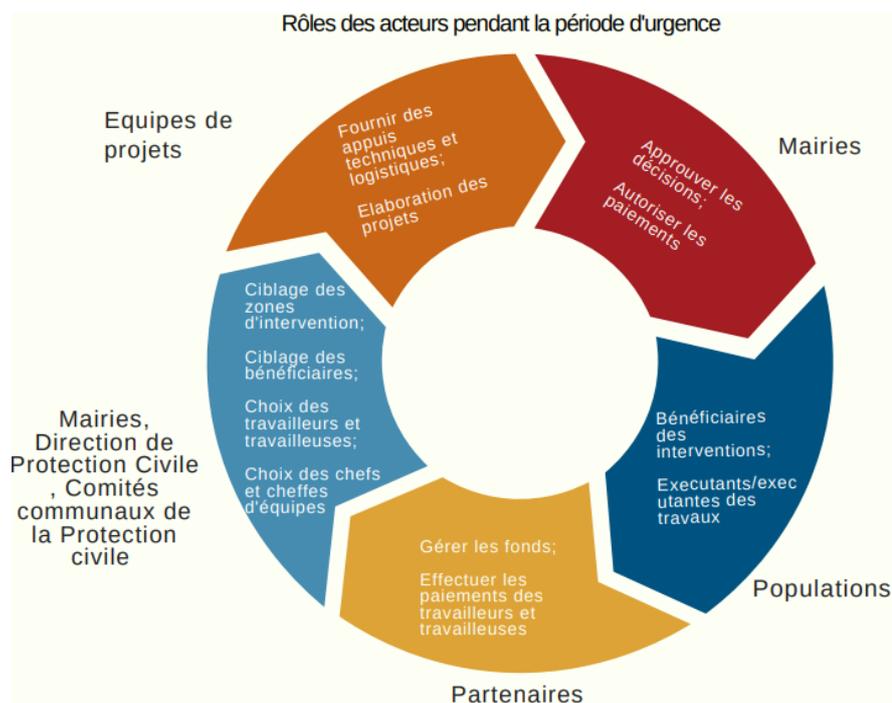
Des séances de formation ont également été organisées au profit des chefs ou cheffes d'équipe dans le département des Nippes dans l'objectif de les aider à mieux saisir le contexte du projet, sa durée, les interventions prévues, la stratégie de mise en œuvre, les procédures des rémunérations, l'organisation des équipes et des zones cibles. Il s'agit aussi de les aider à mieux comprendre leurs rôles en tant que chef ou cheffe d'équipe et de procéder à une mise à niveau sur les structures à mettre en place.

3.3.7 Suivi et évaluation

Des mécanismes ont été mis en place en vue d'assurer le suivi et l'évaluation des interventions. Si l'enquête finale, comme son nom l'indique, a permis d'évaluer à la fin des projets d'urgence les actions ayant été entreprises, des techniques ont été utilisées pour évaluer et suivre les interventions tout au long de leur mise en œuvre. Avec les autorités locales, des réunions étaient organisées régulièrement en vue de voir si tout fonctionne comme prévu et s'il était nécessaire d'apporter des corrections. Des échanges à l'aide de fiche de suivi étaient menés auprès des bénéficiaires lors des visites de terrain en vue de recueillir leurs témoignages sur ce qui marche et ce qui ne marche pas. Les informations recueillies au cours de ces réunions et de ces échanges ont facilité des ajustements. Dans le Sud, par exemple, il était prévu de distribuer les bâches aux mêmes personnes qui avaient reçu les kits d'hygiène. Mais compte tenu des grognes exprimées par la population qui souhaitait que les interventions touchent le plus de personnes possibles, l'équipe de projet et les autorités locales avaient pris la décision de dresser une autre liste de distribution des bâches.

4. Rôles des acteurs dans le contexte d'urgence

Les projets d'urgence réalisés dans les départements du Sud 'Est, du Sud, de la Grand 'Anse et des Nippes à la suite du passage de la tempête tropicale Grace et du tremblement de terre qui se sont produits en été 2021 sont les fruits de travail de plusieurs acteurs qui ont collaboré. Il y a eu les bailleurs de fonds, les autorités locales, les partenaires et les membres de la population pour ne citer que ceux-là. Chacun jouait un rôle dont il est important de mentionner.



- **Bailleurs de fonds**

Les projets d'urgence n'ont pas tous été financés par les mêmes bailleurs. Les interventions de Marigot ont été réalisées grâce à des fonds du programme de Renforcement de la Gouvernance Locale de l'Eau et de l'Assainissement en Haïti (REGLEAU). REGLEAU a également financé la totalité du projet d'urgence mis en œuvre dans les Nippes et une partie des interventions dans le Sud et la Grand' Anse. L'autre partie provenait d'un financement de la Chaine du Bonheur, un bailleur de fonds basé en Suisse.

- **Les élus locaux**

Les autorités locales c'est-à-dire les maires, les Casecs et les Asecs étaient au centre des interventions. Elles faisaient partie des comités de pilotage et des comités de gestion qui prenaient les décisions ayant rapport au ciblage des zones d'intervention et des bénéficiaires des kits et des bâches et au choix des personnes devant participer aux travaux à haute intensité de main d'œuvre. Même s'il n'y a pas eu de comité de pilotage ni de comité de gestion dans le projet d'urgence entrepris dans le Sud et la Grand' Anse, les maires, les Casecs et les Asecs ont quand même pu jouer ces rôles. Ils étaient également responsables de l'information et de la mobilisation des bénéficiaires pour les distributions et les travaux. Il fallait l'approbation des mairies pour toutes les grandes décisions. Aucune dépense ne pouvait être engagée sans leur autorisation.

- **Protection civile et Comité communale de la Protection civile**

Les représentants de la Direction de la Protection civile et des Comités de la Protection civile jouaient la plupart du temps les mêmes rôles que les élus locaux. Ils étaient impliqués dans le ciblage des zones d'intervention et des bénéficiaires ainsi que le choix des personnes pour les travaux à haute intensité de main d'œuvre. Ils assuraient la sécurité lors des distributions. Ils géraient les outils et les matériels utilisés pour les travaux.

- **Les opérateurs financiers**

Les opérateurs financiers assuraient la gestion des fonds et effectuaient les paiements sous présentation d'un bon et d'une pièce d'identité par les bénéficiaires et après autorisation des autorités locales et Helvetas, dans certains cas.

- **Les populations**

Les populations sont les personnes victimes auxquelles étaient destinées les interventions. Elles prenaient part aux travaux et aidaient dans les suivis et évaluations grâce aux informations qu'elles fournissaient.

- **Les équipes de projet**

Les équipes de projets sont des professionnels travaillant au sein de Helvetas ou qui ont été engagés pour accompagner les autorités locales dans la planification et la mise en œuvre des projets d'urgence.

4 Résultats obtenus grâce aux interventions

Les conditions dans lesquelles vivaient les victimes dans les zones frappées par le tremblement de terre du 14 août 2021 et la tempête tropicale Grace se sont améliorées après les interventions de Helvetas Haïti. Plus de personnes ont eu accès à l'eau potable. Beaucoup d'entre eux ont reçu des bâches, des kits d'hygiène et des couvertures.

4.1 Résultats en termes de distribution d'eau, de kits d'hygiène, de bâches et de couvertures

Cent quatre-vingts (180) familles s'approvisionnaient en eau tous les jours à Anse-à-veau, grâce aux deux réservoirs qui y ont été installés. A Petite Rivière, elles étaient plus de soixante-quinze (75) familles à en profiter quotidiennement.

Mille cinq cents (1500) kits d'hygiène ont été distribués dans



le département des Nippes : 716 à Anse-à-Veau, 537 à Petit Trou et 247 à Petite Rivière. Mille neuf cent quatre-vingt-treize kits d'hygiène ont été distribués aux victimes dans les quatre départements du Sud et de la Grand' Anse.

Sept cent vingt (720) familles dont les maisons ont été détruites lors du séisme ont reçu des bâches à Beaumont, à Roseaux, à Chardonnières et aux Anglais. Dans le département des Nippes, mille (1000) en ont été livrées.

Quatre-vingt-six familles ont pu recouvrir leurs maisons grâce aux deux milles deux cents vingt cinq couvertures distribuées par le projet dans le Sud et la Grand' Anse.

4.2 Recapitalisation et augmentation du pouvoir d'achat des communautés

Les interventions ont eu des retombées économiques. Des familles ont été recapitalisées. Mille deux quatre-vingt-seize (1296) personnes ont eu un emploi temporaire à Anse-à-veau, à Petite Rivière et à Petit Trou. Deux mille cinquante-deux (2052) emplois temporaires ont été créés dans le Sud et la Grand' Anse. Deux cent quarante une (241) personnes ont eu l'opportunité de gagner un revenu durant la période au cours de laquelle ces travaux ont été menés à Marigot. Ces montants gagnés ont permis aux bénéficiaires d'améliorer leur pouvoir d'achat. Ils ont eu aussi dans une certaine mesure un impact positif sur la sécurité alimentaire. Dans une enquête réalisée à la fin du projet dans le Sud et la Grand' Anse, 93% des enquêtés ont affirmé avoir utilisé une partie de l'argent pour acheter de la nourriture. Plus de 15% en ont utilisé pour faire l'acquisition d'intrants agricoles. Il importe de mentionner que 83.9 kilomètres de routes agricoles ont été déblayées durant le projet dans ces deux départements.

Nombre d'emplois créés	Travaux effectués
Nippes 1362	Curage et nettoyage de 5180 m ³ de ravins ; Traitement de 12 886 ml de versants ; Ramassage de 132 m ³ de déchets plastiques ; Nettoyage de 5 kilomètres de route.
Grand' Anse et Sud 2052	Déblayage de 85 kilomètres de routes agricoles ; Drainage, curage et nettoyage de 5 kilomètres de canaux.
Sud' Est 241	Construction de 184 seuils en pierres sèches ; Curage de 66 ml de canal ; Rehaussement de 66 ml de canal ; Construction de 10 ml en maçonnerie de roches ; Construction d'un petit pont ; Evacuation de 65m ³ de déblais ; Construction de 206 ml de canal en maçonnerie de roches ; Construction d'un petit pont sur le bord de mer ; Reconstruction de 15 ml de canal ; Curage de 225 ml de canal ; Elargissement de 75 ml de canal ; Construction de 40 ml de bandes de béton pour les entrées de maison.



« Mon fils que j'éleve seule avait été renvoyé de l'école parce je ne pouvais pas payer l'écolage. Mais grâce à l'argent que j'ai reçu après avoir pris part aux travaux j'ai pu me mettre à jour avec l'économat. J'ai été très contente d'avoir reçu également un kit d'hygiène. Ça m'a permis de faire une petite économie. »

Natacha Mérisier, 25 ans, résidente de Déréde, Beaumont

4.3 Impacts sur le niveau de résilience des communautés

Les travaux entrepris par les bénéficiaires des interventions de Helvetas ont eu des impacts positifs sur le plan environnemental. La résilience des communautés par rapport aux risques et désastres a été renforcée. D'ailleurs, tel a été l'objectif même du projet mis en œuvre à Marigot où des travaux de conservation de sols et de traitement de ravins ont été entrepris. Comme autres réalisations, il y a eu le rehaussement et le prolongement de deux canaux dont l'un se trouve à côté du Lycée de la zone. Un autre canal se trouvant en face du sous-commissariat de la commune a été élargi. Les résidents se sont dit soulagés grâce à ces travaux. Leurs maisons ne sont plus inondées depuis.



« On ne pouvait rien cultiver dans cette zone depuis plus de quinze ans. Il y avait là une sorte de mare en permanence. Mais c'est devenu un vaste champ de bananes, de piments, d'aubergines et de haricots depuis que le canal a été construit. Il y a des plantations des deux côtés du canal. L'eau ne stagne plus dans cette zone. Quand il pleut, elle est drainée par le canal jusqu'à la mer. »

Patrick GUILLAUME, habitant de Marigot.

Dans le Sud, les deux centres de formation ont été réhabilités suivant des techniques parasismiques. Le hangar, dans les deux cas, est supporté par une charpente métallique tandis que les murs sont en béton. Les gens étaient traumatisés à la suite du tremblement de terre, il fallait pour cela adopter un modèle de construction adapté à cette nouvelle réalité. Les moyens disponibles pour la réalisation de cet ouvrage et la nécessité urgente de permettre la reprise des cours n'ont pas laissé trop de choix non plus. Il fallait trouver une stratégie d'exécution légère, rapide et efficace.

Les bénéficiaires ont curé 4.8 kilomètres de canaux de drainage dans le Sud et la Grand' Anse. Ils ont entretenu plus de quatre mille sept quatre-vingt-deux (4782) mètres linéaires de route en y ramassant des déchets plastiques et traité environ cinq mille cent quatre-vingt-deux (5182) m³ de ravins et douze milles huit cent quatre-vingt-six (12886) mètres linéaires de versants.



La route de Dérédé à Beaumont

Les communautés sont mieux préparées à faire face aux impacts psychologiques des catastrophes naturelles. Grâce au

volet appui psychologique du projet dans le Sud et la Grand 'Anse, les bénéficiaires (4800 enfants et 5200 adultes) ont été sensibilisés de manière à mieux gérer les chocs traumatiques, liés particulièrement aux catastrophes naturelles.

Cent membres de comités communaux de la Protection civile et d'Opérateurs Agricoles ont également suivi des formations portées sur l'état de stress post traumatiques, la dépression, l'anxiété, et le renforcement des comportements adaptés en cas de catastrophes naturelles.

« Cette formation que j'ai reçue en appui psychosocial m'a aidée personnellement à faire face au choc psychologique du tremblement de terre. J'ai été également outillée de manière à pouvoir assister d'autres personnes de la communauté. J'ai répliqué la formation auprès de cent autres personnes. Les techniques qu'on nous a apprises pourront nous servir lors d'autres catastrophes naturelles. Si quelqu'un de la communauté est victime d'une agression, d'un accident ou d'un autre choc nous pourrions l'aider »

Judeline Océ, présidente de l'Association des Femmes en Action de Caïman, Chardonnières.



4.4 Perception des acteurs

Les interventions réalisées dans les départements du Sud' Est, du Sud et de la Grand' Anse après les deux catastrophes naturelles survenues en été 2021 ont été globalement une réussite. Les acteurs, notamment les bénéficiaires directement touchés en sont sortis satisfaits. Bien que les interventions de Helvetas soient arrivées plusieurs semaines après les catastrophes, les bénéficiaires de nombreuses localités ont affirmé lors de l'enquête de ligne de base qu'ils n'avaient encore rien reçu. Les projets étaient très bien accueillis. Les commentaires exprimés à l'occasion

d'une table de concertation³ tenue à Marigot en décembre 2021 ont été très élogieux à l'égard du projet. Les acteurs ont vu dans les projets un moyen d'aider. Certains élus locaux estiment que Helvetas par les approches utilisées a laissé son empreinte sur leur communauté. Ils n'ont pas caché leur satisfaction d'avoir pu définir eux-mêmes les priorités de leurs communautés et choisir les bénéficiaires et les travailleurs et travailleuses. A l'instar de Xavenus Monchéry, Coordonnateur Casec de la 1^{ère} section de Baco noix à Anse-à-Veau, ils félicitent les équipes de mise en œuvre des projets pour avoir respecté leurs engagements. Les interventions au niveau de la 1^{ère} section communale furent un « véritable succès », selon Xavenus qui confirme que les besoins des plus vulnérables ont été satisfaits. Il salue les équipes de Helvetas qui avaient fait preuve de respect vis-à-vis des autorités et qui les ont encadrés.

Perception des interventions d'urgence par les principaux acteurs

Bénéficiaires	Autorités locales
<p>Les interventions d'urgence sont perçues comme :</p> <p>Un moyen d'aider les victimes ;</p> <p>Respectueuses de la dignité des victimes ;</p> <p>Objectifs atteints ;</p> <p>Sensibles à la situation des victimes ;</p>	<p>Les interventions d'urgence sont perçues comme :</p> <p>Participatives ;</p> <p>Respectueuses des autorités locales ;</p> <p>Objectifs atteints ;</p> <p>Un succès ;</p> <p>Transparentes ;</p> <p>Innovantes ;</p> <p>Respectueuses des engagements pris.</p>

« Helvetas n'avait pas fait le choix de rester dans le Centre-ville où elle pouvait bénéficier d'une plus grande visibilité. Elle s'était rendue à la 1^{ère} section Veron et la 2^{ème} section Edelin là où les gens étaient vraiment dans le besoin. Helvetas ne faisait rien sans l'implication ni la participation des collectivités. L'équipe de mise en œuvre du projet avait fait preuve de sensibilité vis-à-vis des victimes. Elle avait bien compris les situations difficiles dans lesquelles elles se trouvaient. C'est pourquoi, on n'a jamais mis trop de temps à payer ceux et celles qui ont travaillé dans les activités. L'équipe faisait tout dans le respect de la dignité des gens »

Rosemarie Point Dujour, Mairesse principale des Anglais

4.5 Les facteurs ayant influencé les interventions

Les facteurs positifs

La synergie développée avec les autres projets et programmes de développement exécutés par Helvetas ont influencé positivement la mise en œuvre des interventions d'urgence. Les équipes se trouvant déjà sur le terrain ont facilité des rencontres avec les acteurs locaux et le partage de certaines informations clés.

³ La table de concertation est un espace de dialogue avec tous les acteurs : élus locaux, membres d'organisations de la société civile, d'ONGs, ou simple citoyen ou citoyenne.

Le recours aux caisses populaires a aidé dans la gestion des fonds et aux paiements des travailleurs et travailleuses.

Le choix de mettre les élus locaux, les membres de la Direction de la Protection civile et des Comités communaux de Protection civile en avant et les impliquer dans la planification et la mise en œuvre des projets a été payant. Etant donné qu'ils sont plus proches des populations, ils peuvent avec beaucoup plus de facilité identifier les bénéficiaires, les retrouver et les sensibiliser. Les équipes de projets étaient obligées de se référer à plusieurs reprises aux autorités locales pour confirmer un nom sur une liste ou vérifier l'identité d'un ou d'une bénéficiaire.

Les acteurs impliqués dans les projets ont été très enthousiastes. Ce qui a été profitable aux interventions. A Marigot, par exemple, des matériels du ministère des travaux publics et du Comité communal de la Protection civile ont été mis au service du projet dans la construction des canaux. L'intérêt des membres de la population a été un facteur important. Alors qu'il a été prévu de traiter 5000 m³ de ravins et de versants, les travailleurs et travailleuses en ont traité 5182m³, soit 182m³ de plus. Un cas similaire a été enregistré à Marigot. On devait construire 206 ml de canal en maçonnerie à côté du Lycée Henry Christophe, mais sans exiger de coûts additionnels les ouvriers et ouvrières ont construit un petit pont sur une partie du canal.

Parce que les rôles de chaque partie prenante ont été définis dès le départ, tout s'est déroulé presque sans grandes difficultés dans le cadre de la réhabilitation des deux centres de formations dans le Sud. Il n'y a pas eu de problème avec les matériaux puisqu'ils ont été achetés au niveau du département. Les centres de formation sont des entreprises privées qui offrent un service à une clientèle. Si elles ne fonctionnent pas, elles ne peuvent pas desservir leurs clientèles et si elles ne desservent pas leurs clientèles elles ne peuvent pas gagner des profits. Ce qui a motivé les propriétaires pour la réalisation des travaux.

Les facteurs négatifs

Tout ne s'est pas passé comme prévu dans la conduite des différents projets d'urgence. Plusieurs facteurs ont été à la base. Dans les Nippes, par exemple, l'équipe n'a pas pu se mettre d'accord avec des opérateurs financiers trouvés sur place pour assurer la gestion des fonds et les paiements des travailleurs et travailleuses. Ils faisaient des exigences auxquelles le projet ne pouvait pas répondre. L'équipe a dû se rendre à Petit-Goâve pour trouver un opérateur financier avec lequel un accord a été conclu. Ce seul partenaire a été obligé de desservir les trois communes du département.

En matière d'intervention d'urgence, il n'existe pas au sein de Helvetas un document de référence. Les outils et les documents qu'utilisaient les équipes sur le terrain n'étaient pas uniformes. Il fallait commander les kits auprès des fournisseurs. Tous ces facteurs ont occasionné des retards dans la mise en œuvre des projets.

Les projets n'ont pas pu répondre aux besoins de toutes les victimes dont l'attente était très grande. Faute de moyens, les équipes ont fait des choix difficiles sur la base de certains critères de vulnérabilité préalablement établis laissant ainsi de côté de nombreuses victimes qui n'ont pas caché leurs frustrations vis-à-vis des équipes de projets. A Marigot, le maire n'a pas été totalement satisfait. Le coût du projet qu'il avait présenté à Helvetas après l'évaluation des besoins a été estimé à trente-neuf millions (39,000,000) de gourdes, soit environ trois cent quatre-vingt-dix mille (390,000) dollars américains à l'époque. Mais le coût que Helvetas pouvait supporter ne dépassait pas cinquante milles (50,000) dollars américains. Il fallait donc procéder à une priorisation des actions. Certaines actions ont été retenues d'autres ont été écartées. Ce qui malheureusement n'a pas plu au maire.

Les projets d'urgence ont été mis en œuvre par pratiquement les mêmes équipes impliquées dans les projets de développement. C'était par exemple le cas pour l'équipe de Marigot et celle du PROFESE. Même si cela pouvait paraître comme un atout dans la mesure où ces ressources avaient l'habitude de travailler avec les acteurs locaux et connaissent bien le terrain, ce choix a pourtant été un handicap. Leur charge de travail a été augmentée.

Tableau des facteurs ayant affecté positivement ou négativement les projets d'urgence

Facteurs positifs

- L'habitude de travailler avec les autorités locales
- L'implication des élus locaux, des membres de la DPC, des membres des CCPC dans toutes les phases de la planification à la mise en œuvre
- L'implication de la population
- Le recours à des opérateurs financiers
- L'appui de la population
- Présence de Helvetas dans les zones d'intervention à travers d'autres projets et de programmes de développement
- Synergie développée avec les autres projets et programmes de développement de Helvetas
- Bonne réputation de Helvetas

Facteurs négatifs

- Absence d'opérateurs financiers dans le département des Nippes
- Absence d'un document de référence dictant les procédures à respecter et les marches à suivre lors des interventions d'urgence
- Affrontements entre groupes armés sur la route nationale #2 qui conduit vers les zones d'intervention
- Insuffisance de fonds
- Manque de ressources humaines

« Dans le kit, il y a eu des savons de toilette et d'autres produits pour la lessive. Il y a eu aussi des pâtes dentifrices et des brosses à dents. J'ai travaillé aussi dans le nettoyage des routes. Ce qui m'a permis de gagner un peu d'argent. Ce n'était pas beaucoup mais j'ai pu grâce à ça payer une partie de l'écolage de mes enfants et donner à manger à la maison pendant un certain temps. C'était une très belle initiative. Nous étions tous satisfaits. L'argent qu'on a reçu nous a vraiment aidé. C'était pour moi une preuve d'amour » **Jean Réналd Lidgé, 50 ans, résident de la 2^{ème} section communale Edelin, Les Anglais**

5. Leçons apprises

Beaucoup de leçons sont à tirer des expériences faites dans la conduite des projets d'urgence réalisées entre la fin de 2021 et le début de 2022 dans les départements du Sud, du Sud' Est, de la Grand' Anse et des Nippes. Ces leçons constituent une série de bonnes pratiques qui peuvent être reprises dans d'autres projets d'urgence qu'il soit par Helvetas Haïti ou par d'autres entités. Ce sont également un ensemble de mauvaises pratiques qui ont été repérées et qui sont à éviter pour ne pas répéter les mêmes erreurs.

Bonnes pratiques	Leçons apprises
Faire travailler équipe d'urgence et équipe de projets ou de programmes de développement	Nous avons appris qu'il y a moyen pour des équipes d'urgence et des équipes impliquées dans des projets ou des programmes de développement de travailler ensemble. Cette synergie crédibilise les interventions d'urgence aux yeux des bénéficiaires. Elle facilite le lien entre les équipes de projets d'urgence et les acteurs locaux. Cette synergie permet aux équipes de projets d'urgence d'avoir accès aux informations détenues par les équipes de projets de développement. Elle permet aussi aux équipes de projets de développement de participer à l'orientation des interventions d'urgence en vue de consolider leurs actions dans les communautés.
Faire des contre-enquêtes	Le choix de laisser les autorités locales prendre des décisions n'est pas sans inconvénients. Certaines fois, on peut tomber sur des cas de favoritisme à des fins électoralistes ou autres. Voilà pourquoi il est important de réaliser des contre enquêtes en envoyant sur le terrain des enquêteurs sélectionnés par les équipes de projet elles-mêmes.
Faire preuve de transparence	Les institutions internationales et les ONG sont en générale perçues négativement. Ce qui se traduit parfois par une réticence et une tentative de manipulation de la part des communautés. Mais si on fait preuve de transparence en partageant les informations nécessaires avec les autorités locales et les membres de la population et en respectant ses engagements, il y aura moins de réticences et moins de tentatives de manipulation.
Impliquer les autorités locales	Personne ne connaît mieux les véritables besoins des communautés. Parce qu'elles sont plus proches des populations, les autorités locales sont bien imbues des conditions dans lesquelles elles vivent. Travailler avec les Maires, les Casecs et les Asecs est un gage d'efficacité des actions entreprises en faveur des populations. C'est aussi un moyen de renforcer les capacités des autorités afin qu'elles soient en mesure d'assumer leurs responsabilités en cas de catastrophes naturelles.

Bonnes pratiques**Leçons apprises**

Développer des partenariats sur le long terme

La rapidité est l'un des facteurs d'efficacité des interventions d'urgence. Mais par rapport à la quantité de tâches qu'implique ces dernières, il est important d'avoir des partenaires auxquels on peut déléguer certaines tâches, comme ça a été le cas pour la gestion des fonds et les paiements des travailleurs et travailleuses. Mais trouver des partenaires dans les périodes d'urgence est assez compliqué, à cause de la rigidité de certaines procédures administratives et la nécessité d'aller vite. Voilà pourquoi, il y a beaucoup plus à gagner en développant des partenariats dans des périodes de stabilité. Des initiatives doivent être entreprises afin de renforcer leurs capacités de manière qu'ils soient prêts le moment venu.

Renforcer les complémentarité et synergie avec les autres interventions

Embaucher des jeunes qui ont été formés dans le cadre du projet PROFESE les a permis de renforcer leur estime de soi. Ils étaient devenus plus confiants et confiantes. C'était l'occasion de leur donner un emploi et de les mettre au pied du mur où ils ont fait leur preuve. On a confirmé qu'ils ou elles étaient bien formé(e)s et que le programme avait toute son importance. Utiliser les compétences de ces jeunes a contribué à faire la promotion du projet et susciter l'intérêt pour la formation professionnelle des jeunes. La mise en réseaux des acteurs facilite le partage d'expériences et de connaissances. Cela permet de réduire les coûts et de trouver des idées innovantes comme ça été le cas dans la réhabilitation des deux centres de formation.

Faire preuve de flexibilité

Etant donné que nous n'avions pas beaucoup de moyens et que nous voulions que nos interventions fassent le plus grand impact possible, nous avons décidé de sélectionner les mêmes groupes de bénéficiaires devant recevoir les kits d'hygiène et les bâches. Dans le Sud et la Grand' Anse les kits d'hygiène et le cash étaient destinés aux mêmes victimes. Ce qui avait suscité des grognes parmi les victimes qui n'avaient rien reçu. Nous avons décidé, en cours de route, de diversifier les groupes de bénéficiaires. Ceux et celles qui ont reçu des kits d'hygiène n'ont pas reçu de bâche ou de couvertures.

Mauvaises pratiques**Leçons apprises**

Utiliser des modèles d'outils différents

Des interventions d'urgence menées par des équipes différentes dans des endroits différents simultanément peuvent donner lieu à l'utilisation de plusieurs modèles d'outils distincts. Cette pratique est contreproductive dans la mesure où elle fait perdre de temps. Elle permet difficilement d'harmoniser les approches. Il faut un document de référence qui dicte comment mener les interventions. Un tel document nécessaire pour toutes institutions intervenant dans la question de l'urgence réduit les retards. Les outils doivent être standardisés puis verrouillés, même s'ils sont appelés à être modifiés suivant les contextes. Il est également nécessaire d'avoir une fiche de projet d'urgence qu'on peut suivre comme modèle.

6 Défis et perspectives

Helvetas Haïti n'a pas pu malheureusement satisfaire les besoins de toutes les victimes. Faute de moyens, elle a dû procéder à une priorisation. Ce qui n'a pas été sans soulever des grognes de la part des victimes qui n'ont rien reçu. Elles rendent les élus locaux, la plupart du temps, responsables en les accusant de partis pris.

Pas mal de défis sont donc à relever pour toucher plus de victimes et être plus efficaces sur le terrain. Nous pensons qu'il faudra plus de moyens. Ce qui devra se traduire par une plus grande mobilisation auprès des bailleurs. Cela implique que nous devons continuer à être plus transparents.

Il faudrait peut-être, tel que conseillé par certains acteurs rencontrés sur le terrain, sélectionner des groupes de bénéficiaires différents pour chaque type d'intervention, effectuer des roulements dans les équipes de travail voire, réduire les produits contenus dans les kits. Les victimes recevront certes moins de biens et gagneront moins d'argent mais elles seront beaucoup plus à être touchées. Les recommandations suivantes sont formulées en vue d'améliorer les prochaines interventions :

Définir des guides et outils pour être plus efficace. Concernant l'efficacité de nos interventions, il faut pour cela que les actions soient inscrites dans le cadre d'un document de référence ou d'un guide. Il faut que les approches et les outils soient harmonisés et standardisés avec bien sur une certaine flexibilité c'est-à-dire qu'ils puissent être adaptés en fonction de la réalité des zones ciblées.

Etablir des accords de partenariat en guise de préparation. On ne peut plus réussir seul les interventions de nos jours. La collaboration se révèle de plus en plus incontournable. L'organisation doit pouvoir s'appuyer sur un réseau de partenaires qu'elle peut solliciter à tout moment pour l'achat de biens et de services. L'organisation peut choisir de déléguer l'exécution

.....

de certaines tâches dans le cadre du projet d'urgence. Il est important en ce sens d'évaluer les potentialités des zones, de renforcer leurs compétences et leurs capacités techniques si nécessaire.

Développer un réseau d'informateurs à différents niveaux (local, national et international).

L'information étant très importantes en matière d'urgence, l'organisation doit développer un réseau d'informateurs qui soient capables de l'alimenter régulièrement.

Clarifier les rôles. L'approche systémique consistant à mettre les acteurs au centre est l'un des points forts de la Helvetas mais cela peut en même temps entraver ses interventions dans les périodes d'urgence où le facteur temps est un élément très important. Ayant compris qu'ils jouent un rôle primordial, certains acteurs pourraient en profiter pour bloquer le processus pour une raison ou pour une autre. Pour prévenir ce type de comportement, il est important de bien clarifier les rôles et de pratiquer la transparence.

Porter les élus locaux à prendre conscience de l'importance de la communication.

L'expérience de travail avec les élus locaux a révélé un niveau de déficit de communication parfois assez élevé. Le partage d'informations comme pratique n'est pas répandu entre certains élus même s'ils feraient partie d'un même cartel. Cette réalité affecte la collaboration avec ces derniers et retarde la plupart du temps le processus. Il s'avère nécessaire dans ces conditions de porter les élus locaux à réaliser qu'il s'agit là d'un problème et les aider à trouver les solutions adaptées.